

CONVOCAION DES JOUEURS INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE

Epreuve :	Individuelle 3 Bandes N3
Tour :	4è Journée
Distance :	25 points
Limitation :	50 reprises
Moyenne :	0,360 à 0,523

CONVOCAION

DIMANCHE	02/04/23	Heure :	13h30
Club :	16.21 B.C. TAPIS VERT ANGEVIN		
Adresse :	106 RUE DU PRE PIGEON		
Ville :	44100 - Angers		
Contact :	02 41 43 27 36		
TENU CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES			

GESTIONNAIRE

Nom :	Ralph CHAILLOU
Contact :	06.18.64.32.11
Mail :	ralphchailou.billard@gmail.com



POULE 1 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
1	HERAULT Fabrice	019722O	JEUNE FRANCE BILLARD CLUB	N3	0,537	10
17	SAUVAGET Charles	147142M	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,350	5
20	MOURAD Abdallah	137490C	DON BOSCO BILLARD NANTES	N3	0,418	4

POULE 3 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
3	AGU Gnénaël	019649T	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,487	10
16	PINCON Michel	114669J	AVRILLE BILLARD CLUB	N3	0,323	6
21	ANTOINE Denis	155624G	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,393	4

POULE 4 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
4	LELIEVRE Michel	019536K	ASSOCIATION LA MONTAGNE	N3	0,480	10
14	RAMBAUD Xavier	020048C	LES HERBIERS BILLARD ACADE	N3	0,381	6
24	GUILLIN Albert	017850O	BILLARD CLUB D ALENCON	N3	0,341	2

Rappel : Il appartient au club recevant d'avoir un directeur de jeu.

Poule de 2 joueurs : les joueurs se rencontrent en matchs aller / retour.

Poule de 3 joueurs : joueur 2 contre joueur 3, puis le perdant(*) contre le joueur 1, enfin le gagnant(*) du premier tour contre le joueur 1.

(*) En cas d'égalité au premier match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée.